



les petits
mousses

**Annexe 2 bis
- Certificat de maladie -**

Crèche communale
Rue Mitoyenne, 3
4840 - Welkenraedt

Concerne l'accueil d'un enfant malade en collectivité (0-3 ans)

Cher confrère,

Votre petit(e) patient(e) vit en collectivité dans un milieu d'accueil surveillé par l'O.N.E.
Afin de préserver la santé des autres enfants accueillis, nous faisons appel à votre collaboration en vous demandant de bien remettre aux parents ce certificat médical reprenant les renseignements demandés ci-après :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Traitement à administrer (nom – dosage unitaire – nombre de prises - date de début et de fin) :

.....
.....
.....

- L'enfant **ne peut** fréquenter la collectivité du auinclus.
- L'enfant **peut** fréquenter la collectivité car sa santé ne représente aucun danger pour celle des autres enfants gardés.

J'accepte d'être contacté par le milieu d'accueil en cas de nécessité.

Nom et cachet du médecin

Date et signature